



COMMUNIQUÉ FINANCIER
INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE AU 31 MARS 2025¹

Tremblay-en-France, le 24 avril 2025

Aéroports de Paris SA

Croissance solide du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2025 Groupe ADP confirme ses objectifs

- ◆ **Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2025 en hausse de +12,2 % par rapport à la même période en 2024, à 1 486 M€.** Tous les segments d'activité sont en croissance.
 - ◆ Le segment Activités aéronautiques croît de +33 M€, porté par la croissance du trafic passagers à Paris (+4,5 %) et la hausse des tarifs des redevances.
 - ◆ Le segment Commerces & Services poursuit sa bonne dynamique et progresse de +63 M€, bénéficiant de la croissance du trafic international et d'effets périmètres favorables.
 - ◆ Le segment Immobilier est en croissance de +7 M€.
 - ◆ Le segment International & développements aéroportuaires enregistre une progression de +62 M€, porté par le dynamisme de TAV Airports, et la reprise du trafic à Amman.
- ◆ **Prévisions et objectifs 2025 confirmés.**

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec le premier trimestre 2024.
Les définitions des indicateurs opérationnels et financiers figurent en annexe 1.

Données clés

INDICATEURS OPÉRATIONNELS				
	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Trafic du Groupe ADP ²	82,1 Mpax	77,0 Mpax	+5,1 MPax	+6,7 %
dont trafic de Paris Aéroport	23,0 Mpax	22,0 Mpax	+1,0 MPax	+4,5 %
CA / Pax Extime Paris ³	33,4 €	32,7 €	+0,7 €	+2,2 %

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ				
en millions d'euros	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires ⁴	1 486	1 324	+162	+12,2 %
dont Activités aéronautiques	480	447	+33	+7,4 %
dont Commerces & services	489	426	+63	+14,8 %
dont Immobilier	104	97	+7	+7,2 %
dont International & développement aéro.	451	389	+62	+15,9 %

¹ Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris. Voir l'article 10 de la position-recommandation de l'AMF - Guide de l'information périodique des sociétés cotées (DOC-2016-05, dernièrement modifié le 28 juillet 2023).

² Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

³ Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

⁴ Avant éliminations inter-segment, voir en page 4 du présent communiqué pour le détail du chiffre d'affaires consolidé.

Philippe Pascal, Président-directeur général, a déclaré :

« Le 1^{er} trimestre 2025 a été marqué par la bonne dynamique de toutes nos activités, tant à Paris qu'à l'international, et par le lancement de travaux structurants pour l'avenir de l'entreprise.

Au cours du trimestre nous avons accueilli 82,1 millions de passagers dans l'ensemble des aéroports du Groupe ADP, soit +6,7 % de plus qu'à la même période en 2024. À Paris Aéroport, le trafic est en hausse de +4,5 %, avec 23,0 millions de passagers. Cette dynamique, conforme à nos hypothèses, et la bonne performance des activités commerciales à Paris, nous permettent d'enregistrer une solide croissance du chiffre d'affaires consolidé de +12,2 % pour atteindre 1 486 millions d'euros. Nous confirmons nos objectifs financiers 2025.

Parmi les projets structurants, nous avons lancé le 8 avril dernier une grande concertation publique sur la vision d'aménagement pour l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, qui s'étendra jusqu'au 8 juillet. La concertation CDG & Vous incarne notre vision de long terme visant à réconcilier développement et décarbonation. Des évolutions récentes ont été apportées au cadre de la régulation économique, notamment un projet de loi prévoyant la possibilité de proposer un contrat de régulation économique (CRE) d'une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans lorsque le projet industriel le justifie. Cela crée les conditions propices à une proposition cohérente avec les développements et aménagements envisagés pour les aéroports parisiens, au bénéfice de nos clients et en lien avec les territoires. Nous sommes plus que jamais mobilisés pour déposer notre projet de CRE d'ici la fin de l'année, pour une entrée en vigueur début 2027.

Ces travaux s'inscrivent dans les priorités que j'ai fixées pour le groupe : réinvestir dans notre cœur de métier, renforcer la contribution de nos activités internationales, et accélérer le déploiement d'Extime à Paris comme à l'international. »

Commentaires sur l'actualité du groupe depuis le 1er janvier 2025

Gouvernance

Nomination aux fonctions de Président-directeur général de la société Aéroports de Paris

Les services du Président de la République française ont diffusé le 20 janvier 2025 un communiqué indiquant que ce dernier envisageait la nomination de M. Philippe Pascal en qualité de Président-directeur général de la société Aéroports de Paris. Les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont prononcées respectivement les 5 et 12 février 2025, dans les conditions prévues par le cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, sur ce projet de nomination.

À l'issue du Conseil d'administration du 18 février 2025, M. Philippe Pascal a été nommé Président-directeur général à compter de cette date⁵.

Nomination aux fonctions de Directrice générale déléguée

Sur proposition du Président-directeur général, le Conseil d'administration du 18 février 2025 a nommé Mme Justine Coutard en qualité de Directrice générale déléguée, mandataire social de la société.

Nominations au sein du Groupe ADP et évolution de la gouvernance interne

Le 14 mars 2025, sur décision de Philippe Pascal, Président-directeur général, le Groupe ADP a annoncé une évolution de la gouvernance interne, effective immédiatement, visant à renforcer l'agilité, la collégialité et la transversalité dans la prise de décision. Cette réorganisation repose sur deux axes majeurs :

- ◆ Regroupement des directions en cinq pôles afin de favoriser la coordination, le décloisonnement et la cohérence des enjeux internes et externes :
 - ◆ Aménagement, environnement et parties prenantes, sous l'autorité de Justine Coutard, Directrice générale déléguée ;
 - ◆ Opérations et innovation, sous la responsabilité de Régis Lacote, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025. Il demeure Directeur de l'aéroport Charles-de-Gaulle ;
 - ◆ Finances, stratégie et développement, sous la responsabilité de Christelle de Robillard, ayant pris ses fonctions en tant que Directrice générale adjointe le 7 avril 2025 ;
 - ◆ Simplification, transformation et ressources humaines, sous la responsabilité de Loïc Aubouin, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025. Il demeure Directeur juridique et des assurances ;
 - ◆ Retail et hospitalité, sous la responsabilité de Mathieu Daubert, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025.
- ◆ Création d'un Comité de direction générale, composé du Président-directeur général, de la Directrice générale déléguée et des quatre Directeurs généraux adjoints, afin d'accélérer les décisions stratégiques et renforcer la lisibilité de l'organisation.

Le Comité Exécutif conserve son rôle de définition et de mise en œuvre de la stratégie du Groupe ADP. Cette évolution n'entraîne aucune modification des périmètres de responsabilité, des effectifs cibles ou des compétences exercées. Elle vise à fluidifier les processus décisionnels, renforcer la transversalité des expertises et optimiser l'efficacité de la gouvernance.

Concertation volontaire du public relative au projet "CDG & VOUS"

Du 8 avril 2025 au 8 juillet 2025, le Groupe ADP mène une concertation volontaire du public sur le projet d'aménagement « CDG & VOUS ». Cette concertation permet de recueillir l'avis des parties prenantes, et notamment des riverains, sur le futur de la plateforme aéroportuaire de Paris-CDG.

Le projet CDG & VOUS a pour objectif d'incarner un nouveau modèle aéroportuaire porté par l'exigence d'excellence environnementale et de qualité de service du Groupe ADP.

Les éléments du projet qui ont été présentés dans ce cadre, notamment les caractéristiques, les phasages et les montants d'investissements, constituent des hypothèses de travail et sont susceptibles d'évoluer en conséquence de la concertation ainsi que lors des procédures d'autorisations environnementales à venir.

Reconnaissance de la qualité de service des aéroports du groupe par le classement Skytrax 2025

8 aéroports du Groupe ADP figurent dans le Top 100 des meilleurs aéroports du monde selon les World Airport Awards 2025 de l'organisme Skytrax. Parmi eux, Paris-CDG est élu "meilleur aéroport européen" pour la quatrième année consécutive et se classe au 7^{ème} rang mondial, tandis que Paris-Orly conserve la 30^{ème} place des meilleurs aéroports du monde.

Ces résultats récompensent l'engagement des équipes du Groupe ADP en faveur de la qualité de service et attestent des atouts du groupe pour devenir une référence mondiale en matière d'hospitalité aéroportuaire.

Emprunts obligataires

Émission d'un nouvel emprunt obligataire

Le 13 mars 2025, Aéroports de Paris a réalisé avec succès une nouvelle émission obligataire d'un montant total de 1 milliard d'euros, répartie en deux tranches :

- ◆ une première tranche de 500 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans, assortie d'un coupon au taux fixe de 3,500 % ;
- ◆ une seconde tranche de 500 millions d'euros, d'une maturité de 11 ans, assortie d'un coupon au taux fixe de 3,750 %.

Rachat partiel d'un emprunt obligataire

Le 21 mars 2025, Aéroports de Paris a finalisé le rachat de 250 millions d'euros de ses obligations à échéance 2026 portant un coupon de 2,125 %. Lancée le 13 mars 2025 cette opération fait suite au règlement-livraison de son émission obligataire à double tranche de 1 milliard d'euros et s'inscrit dans la politique de gestion dynamique du profil de la dette de la Société. A l'issue de cette opération, 750 millions d'euros d'obligations à échéance 2026 restent en circulation.

⁵ Voir communiqué du 18 février 2025 et décision du 18 février 2025 du ministre de l'économie des finances et de l'industrie disponibles sur le site internet de la société dans la section « information réglementée AMF ».

Détail du chiffre d'affaires consolidé – Premier trimestre de l'année 2025

Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	1 486	1 324	+162	+12,2 %
Activités aéronautiques	480	447	+33	+7,4 %
Commerces et services	489	426	+63	+14,8 %
<i>Dont Extime Duty Free Paris</i>	190	175	+15	+8,6 %
<i>Dont Extime Travel Essentials Paris</i>	40	35	+4	+14,3 %
Immobilier	104	97	+7	+7,2 %
International et développements aéroportuaires	451	389	+62	+15,9 %
<i>Dont TAV Airports</i>	378	321	+57	+17,8 %
<i>Dont ALG</i>	70	57	+13	+22,8 %
Autres activités	40	43	(3)	-7,0 %
Éliminations et résultats internes	(79)	(80)	+1	-1,3 %

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	480	447	+33	+7,4 %
Redevances aéronautiques	280	257	+23	+8,9 %
Redevances passagers	181	162	+19	+11,7 %
Redevances atterrissage	59	56	+3	+5,4 %
Redevances stationnement	40	39	+1	+2,6 %
Redevances spécialisées	71	62	+9	+14,5 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	123	123	-	- %
Autres produits	6	5	+1	+20,0 %

Au cours du premier trimestre de l'année 2025, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de +33 M€, soit +7,4 %, à 480 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** a augmenté de +23 M€, à 280 millions d'euros, sous l'effet de la croissance du trafic et de la hausse de + 4,5 % en moyenne des tarifs des redevances depuis le 1^{er} avril 2024. Il est composé :

- ◆ du produit de la redevance par passager, en hausse de +19 M€, lié à l'augmentation du trafic passagers (+4,5 %), ainsi qu'à la hausse de la part du trafic international (40,4 % du trafic à Paris Aéroport, contre 39,5 % sur la même période en 2024) ;
- ◆ du produit de la redevance atterrissage et du produit de la redevance stationnement, en hausse de +3 M€ et de +1 M€ respectivement, en lien avec l'augmentation des mouvements d'avions (+6,5 %).

Le produit des **redevances spécialisées** (redevances accessoires et redevance d'assistance aux personnes handicapées et à mobilité réduite - PHMR) est en hausse de +9 M€, à 71 millions d'euros, lié à la croissance du trafic et la hausse des tarifs des redevances depuis le 1^{er} avril 2024.

Pour rappel, par sa décision n°2024-001 du 18 janvier 2024, publiée le 12 février 2024, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires d'Aéroports de Paris pour la période tarifaire du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Cette homologation s'est traduite, pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, par une hausse des redevances de +4,5 % en moyenne, et de +5,4 % en moyenne pour l'aéroport de Paris-Le Bourget. Les tarifs des redevances applicables pour les aéroports parisiens figurent sur le [site internet de la société](#).

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont stables, à 123 millions d'euros. En application de la loi de finances pour 2025, la part des coûts relatifs aux activités de sûreté et de sécurité aéroportuaire non couverts par la taxe d'aéroport et restant ainsi à la charge d'Aéroports de Paris (dite « ticket modérateur ») a été rehaussée à 8 %⁶. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2025, la croissance de ces activités est compensée par l'accroissement de ce manque à gagner.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont en hausse de +1 M€, à 6 millions d'euros.

⁶ Contre 6 % précédemment.

Commerces et services

(en millions d'euros)	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	489	426	+63	+14,8 %
Activités commerciales	331	261	+70	+26,8 %
<i>Extime Duty Free Paris</i>	190	175	+15	+8,6 %
<i>Extime Travel Essentials Paris</i>	40	35	+5	+14,3 %
<i>Autres Boutiques et Bars & restaurants</i>	34	28	+6	+21,4 %
<i>Publicité</i>	11	12	(1)	(8,3) %
<i>Société de Distribution Aéroportuaire Croatie</i>	4	-	-	-
<i>Autres produits commerciaux et d'hospitalité</i>	56	11	+45	+409,1 %
Parcs et accès	41	41	-	- %
Prestations industrielles	58	58	-	- %
Recettes locatives	51	50	+1	+2,0 %
Autres produits	7	16	(9)	(56,3) %

Au cours du premier trimestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, est en hausse de +63 M€, soit +14,8 %, à 489 millions d'euros. Par rapport à la même période en 2024, le segment intègre désormais la contribution des sociétés P/S et PEG, acquises en octobre 2024, et de SDA Croatie, dont les comptes ont été reclassés au sein du segment depuis les résultats annuels 2024. En excluant ces effets, le chiffre d'affaires du segment s'établirait en hausse de +17 M€ (+4,0%).

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité. Au cours du premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de +70 M€, à 331 millions d'euros, dont :

- ◆ le chiffre d'affaires d'**Extime Duty Free Paris**, d'**Extime Travel Essentials**, et des **Autres Boutiques et Bars & Restaurants** en hausse de +15 M€, +5 M€ et +6 M€ respectivement, portés notamment par la hausse du trafic, en particulier international (+6,8%) ;
- ◆ le chiffre d'affaires de la **publicité**, en baisse de -1 M€, du fait de l'effet de base défavorable lié à la forte demande au 1^{er} trimestre 2024, à l'approche des JOP 2024 ;
- ◆ le chiffre d'affaires de **SDA Croatie**, désormais comptabilisé dans ce segment, pour 4 millions d'euros ;
- ◆ les **Autres produits commerciaux et d'hospitalité**, en hausse de +45 M€, principalement sous l'effet de l'intégration du chiffre d'affaires de P/S et PEG acquises en octobre 2024, du reclassement des services d'hospitalité au sein de ces produits depuis les résultats annuels 2024, et de l'ouverture des Salons de Réception (terminal de la gamme "Exclusive" d'Extime) à Paris-CDG depuis le milieu d'année 2024.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est stable à 41 millions d'euros, l'effet de hausse du trafic étant compensé par le report de certains passagers vers les transports en commun, notamment la ligne 14 du métro, desservant Paris-Orly depuis le mois de juin 2024.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est stable, à 58 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aéroports) est en hausse de +1 M€, à 51 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** sont en baisse de -9 M€, à 7 millions d'euros, du fait principalement :

- ◆ de la baisse des recettes issues des refacturations d'études et travaux relatifs aux projets SGP (Société des Grands Projets) notamment suite à la livraison de la Station de Métro Aéroport d'Orly en juin 2024 ;
- ◆ du reclassement des activités d'hospitalités vers la ligne "Autres produits commerciaux et d'hospitalité" depuis les résultats annuels 2024.

Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)

	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	104	97	+7	+7,2 %
Chiffre d'affaires externe	91	87	+4	4,6 %
<i>Terrains</i>	32	33	(1)	(3,0) %
<i>Bâtiments</i>	30	28	+2	+7,1 %
<i>Autres</i>	29	26	+3	+11,5 %
Chiffre d'affaires interne	13	10	+3	30,0 %

Au cours du premier trimestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de +7 M€, soit +7,2 %, à 104 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, est en hausse de +4 M€, à 91 millions d'euros, notamment du fait de loyers additionnels relatifs à des bâtiments livrés, acquis ou mis en location à des tiers en 2024 et de l'effet de l'application contractuelle d'indexations des loyers.

Le **chiffre d'affaires interne** est en hausse de +3 M€, à 13 millions d'euros.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)

	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	451	389	+62	+15,9 %
ADP International	73	64	+9	+14,1 %
dont AIG	70	57	+13	+22,8 %
TAV Airports	378	321	+57	+17,8 %

Au cours du premier trimestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** est en hausse de +62 M€, soit +15,9 %, à 451 millions d'euros.

Par rapport à la même période en 2024, le segment n'intègre plus la contribution d'ADP Ingénierie, cédée en octobre 2024, et de SDA Croatie, dont les comptes ont été reclassés dans le segment Commerces & Services depuis les résultats annuels 2024. En excluant ces effets, le chiffre d'affaires du segment s'établirait en hausse de +70 M€ (+18,3%).

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de +57 M€, à 378 millions d'euros, du fait notamment de la hausse du trafic de TAV Airports (+4,4 %) et des hausses des prix des services rendus. L'évolution du chiffre d'affaires est portée en particulier par :

- ◆ les sociétés de services de TAV Airports, notamment TAV IT pour +16 M€, Havas (assistance en escale) pour +9 M€, ainsi que TAV OS (salons aéroportuaires) pour +8 M€ ;
- ◆ les actifs aéroportuaires de TAV Airports, notamment en Géorgie pour +6 M€, à Izmir pour +3 M€ et à Gazipasa pour +3M€.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de +13 M€, à 70 millions d'euros, sous l'effet de la reprise du trafic à Amman au cours du trimestre (+8,5 %), malgré le contexte géopolitique.

Autres activités

(en millions d'euros)

	T1 2025	T1 2024	Var. 2025/2024	
Produits	40	43	(3)	-7,0 %
dont Hub One	39	40	(1)	-2,5 %

Au cours du premier trimestre 2025, le **produit du segment Autres activités** est en baisse de -3 M€, soit -7,0 %, à 40 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Hub One, est en baisse de -1 M€, à 39 millions d'euros.

Évolution du trafic du premier trimestre 2025

Trafic Groupe⁷

	Passagers	Var. 2025/2024	Mouvements	Var. 2025/2024
Paris-CDG	15 903 578	+5,6 %	106 901	+7,8 %
Paris-Orly	7 067 323	+2,2 %	44 023	+3,5 %
Total Paris Aéroport	22 970 901	+4,5 %	150 924	+6,5 %
Antalya	3 036 451	(7,0 %)	20 782	(6,0 %)
Almaty	2 679 653	+7,0 %	21 359	+4,2 %
Ankara	3 010 378	+5,0 %	20 065	+4,0 %
Izmir	2 358 052	+5,6 %	14 942	+7,5 %
Bodrum	297 936	+0,8 %	1 882	(1,1 %)
Gazipasa	114 221	(10,7 %)	882	(18,9 %)
Médine	3 323 905	+8,4 %	20 277	+3,6 %
Tunisie	324 431	+31,1 %	2 374	+27,8 %
Géorgie	1 172 308	+15,4 %	11 904	+20,4 %
Macédoine du Nord	631 907	(1,5 %)	5 196	(1,3 %)
Zagreb	856 981	+7,7 %	10 859	+2,0 %
Total TAV Airports	17 806 223	+4,4 %	130 522	+3,6 %
New Delhi	20 637 147	+7,5 %	114 763	+5,6 %
Hyderabad	7 768 329	+20,0 %	52 677	+15,8 %
Medan	1 762 474	+2,8 %	13 178	+0,2 %
Goa	1 273 024	(5,1 %)	8 275	(5,9 %)
Total GMR Airports	31 440 974	+9,4 %	188 893	+7,3 %
Santiago du Chili	7 526 076	+6,8 %	45 264	+3,1 %
Amman	2 137 322	+8,5 %	17 526	+5,3 %
Madagascar ⁸	233 558	+13,1 %	3 005	+20,3 %
GROUPE ADP	82 115 054	+6,7 %	536 134	+5,8 %

⁷ Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

⁸ Aéroports d'Antananarivo et Nosy Be.

Trafic à Paris Aéroport :

Répartition géographique du trafic

Il est rappelé que les redevances aéroportuaires applicables aux différents faisceaux géographiques sont disponibles sur le [site internet de la société](#).

	Part du trafic	Var. 2025/2024
France métropolitaine	10,9 %	(3,6)%
DROM/COM	5,6 %	+2,7%
Espace Schengen	34,5 %	+4,2%
Royaume Uni et UE hors Schengen ⁹	6,3 %	+6,7%
Autre Europe	2,4 %	+10,3%
Europe	43,2 %	+4,9%
Afrique	13,9 %	+7,9%
Amérique du Nord	10,3 %	+1,5%
Amérique Latine	3,6 %	+13,6%
Moyen-Orient	5,8 %	+7,6%
Asie-Pacifique	6,7 %	+9,1%
Autre International	40,4 %	+6,8%
Paris Aéroport	100,0 %	+4,5%

Autres indicateurs

	T1 2025	Var. 2025/2024
Taux de correspondance	22,6 %	+1,6 pt
Taux de remplissage	82,9 %	-1,2 pt

⁹ Le trafic avec la Bulgarie et la Roumanie était comptabilisé dans le faisceau UE hors Schengen jusqu'au mois de mars 2024 inclus. Il est désormais comptabilisé au sein du faisceau Espace Schengen depuis le mois d'avril 2024.

Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025.

Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à toute crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2023, à la date de leur dernière mise à jour, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Approchant de son niveau de trafic 2019 à Paris et le dépassant à l'international, tout en ayant déjà surpassé le niveau d'EBITDA courant consolidé de 2019, le groupe s'attend à progressivement enregistrer des taux de croissance proches de ceux connus avant la crise de la Covid-19. En outre, l'entrée en vigueur, à partir de 2024, de la nouvelle taxe applicable aux grandes infrastructures de transport en France impacte la trajectoire financière du groupe. Pour ces raisons, Groupe ADP a actualisé le 14 février 2024 (voir le [communiqué](#)) ses hypothèses, objectifs et prévisions 2024 - 2025 et renoué avec une sélection d'indicateurs permettant une lecture directe de l'évolution de sa performance sans référence à 2019.

Ces éléments sont inchangés depuis la publication des résultats annuels 2024, le 19 février 2025. Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur les indicateurs financiers 2025.

	2025
Hypothèse de trafic à Paris Aéroport % de croissance par comparaison à 2024	Croissance de + 2,5 % à + 4,0 % par comparaison à 2024
CA / Pax Extime Paris % de croissance par comparaison à 2023 ¹⁰	Croissance de +4,0 à + 6,0 % par comparaison à <u>2023</u> soit un niveau compris entre 31,8 € et 32,4 €
EBITDA courant % de croissance par comparaison à 2024	Croissance supérieure à + 7,0 % par comparaison à 2024
Investissements groupe (excl. invest. financiers)	Jusqu'à 1,4 milliard d'euros
Investissements ADP SA (excl. invest. financiers, incl. régulé et non régulé)	Jusqu'à 1,0 milliard d'euros
Ratio Dette financière nette / EBITDA courant incl. croissance ciblée à l'international	3,5x - 4,0x
Dividendes en % du RNPG au titre de l'année 2025, versé en 2026	Taux de distribution de 60 %

¹⁰ CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Calendrier financier¹¹

Conférence du premier trimestre 2025

Une **conférence téléphonique** (audiocast en anglais) aura lieu le **vendredi 25 avril 2025 à 8 h 30 (CET)**. La présentation peut être suivie en direct aux liens suivants, lesquels sont également affichés sur le [site internet du Groupe ADP](#) :

- ◆ Une **retransmission en direct** de la conférence sera disponible au lien suivant : [webcast \(anglais uniquement\)](#)
- ◆ L'**inscription pour participer** à la session de **questions-réponses** est disponible au lien suivant : [inscription à l'appel](#)

Publications financières

- ◆ Prochaine **publication de trafic** - Trafic du mois d'avril 2025 - Publication le jeudi 15 mai 2025
- ◆ **Résultats financiers semestriels 2025** - Publication le mercredi 30 juillet 2025, après bourse
- ◆ **Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2025** - Publication le 23 octobre 2025, après bourse

Assemblée générale et dividende

- ◆ **Assemblée générale** des actionnaires - 15 mai 2025
- ◆ **Détachement** du dividende¹² - 3 juin 2025
- ◆ **Mise en paiement du dividende**¹² - 5 juin 2025

L'agenda financier complet est disponible sur le [site internet de la société](#).

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le dernier document d'enregistrement universel publié et déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) et, le cas échéant, dans le dernier rapport financier semestriel. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation

Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2024, il a accueilli près de 364 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont plus de 103 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont près de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2024, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 158 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 342 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290.
RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur www.groupe-adp.com | [@GroupeADP](#) | [Groupe ADP](#)

¹¹ Sous réserve de modifications.

¹² Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes 2024.

Annexe 1 – Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe.

Il est disponible sur le site internet du Groupe ADP : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Indicateurs financiers :

- ◆ **L'EBITDA courant** (précédemment désigné « EBITDA ») correspond à la mesure de la performance opérationnelle d'Aéroports de Paris et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles, à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels
- ◆ **La marge d'EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : EBITDA courant / Chiffre d'affaires.
- ◆ **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes, ainsi que les dettes de location) et les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres dettes et en Autres passifs non courants).
- ◆ **L'endettement financier net (ou dette financière nette)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminué, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction.
- ◆ **L'endettement financier net ajusté (ou dette financière nette ajustée)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier net diminué des justes valeurs d'instruments dérivés consentis à des tiers et dont l'exercice ne représente pas une sortie de trésorerie.
- ◆ **Le Ratio Dette Financière Nette/EBITDA courant** est le ratio correspondant au rapport : Endettement financier net / EBITDA courant, il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette sur la base de son EBITDA courant.

Indicateurs opérationnels :

- ◆ **Le CA / Pax Extime Paris** ou **Chiffre d'affaires par passager Extime Paris** correspond au rapport : Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée / Passager au départ à Paris Aéroport.
- ◆ **Le trafic groupe** intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y-compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. A la date du présent communiqué, il comprend ainsi le trafic des aéroports ci-après. L'historique du trafic de ces aéroports depuis 2019 est disponible sur le [site internet de la société](#).

Sous-groupe	Aéroport	Pays
Paris Aéroport	Paris-Charles de Gaulle	France
	Paris-Orly	France
TAV Airports	Antalya	Turquie
	Almaty	Kazakhstan
	Ankara	Turquie
	Izmir	Turquie
	Bodrum	Turquie
	Gazipasa	Turquie
	Médine	Arabie Saoudite
	Monastir	Tunisie
	Enfidha	Tunisie
	Tbilissi	Géorgie
	Batumi	Géorgie
	Skopje	Macédoine du Nord
	Ohrid	Macédoine du Nord
Zagreb	Croatie	
GMR Airports	Delhi	Inde
	Hyderabad	Inde
	Medan	Indonésie
	Goa	Inde
ADP International	Santiago du Chili	Chili
	Amman	Jordanie
	Antananarivo	Madagascar
	Nosy Be	Madagascar